

COMMUNIQUÉ

Marseille, 22 janvier 2021

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES ARTISANALES AU CŒUR DE FRANCE RELANCE

La CMAR PACA mobilisée pour déployer les mesures dédiées à la numérisation des TPE : une vaste opération d'accompagnement gratuit en cours jusqu'à fin mars 2021



Dans le cadre de France Relance, Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a annoncé un financement de 3 millions d'euros pour le lancement d'une grande campagne de diagnostics numériques pour les TPE et les PME. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, outil des artisans au service d'un tissu économique régional solide, est le relai de ce dispositif en PACA. L'objectif ? Accompagner le maximum d'entreprises artisanales à se numériser de façon pérenne pour qu'elles soient aussi compétitives que les structures de taille plus importante.

APRÈS L'URGENCE DU CONFINEMENT, LE TEMPS DE LA CONSOLIDATION

La crise sanitaire a révélé, entre autres, le rôle déterminant du numérique. L'annonce du 1^{er} confinement en mars 2020 n'ayant laissé d'autres choix à un grand nombre d'entreprises que de s'adapter, vite, diverses actions ont été menées dans l'urgence qui caractérisait la situation. Or, d'une société à l'autre, d'un secteur d'activité à l'autre, la maturité sur le numérique fluctue, creusant l'inégalité entre les entreprises selon leur taille. Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises a confié au réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de combler cet écart grâce à une vaste campagne de diagnostics numériques visant à inscrire les artisans dans une transformation digitale pérenne.

« Notre rôle en tant que partenaire des artisans, c'est d'armer les chefs d'entreprise pour qu'ils soient à même d'exercer les mêmes leviers de visibilité que ceux déployés dans les entreprises comptant des milliers de salariés : l'excellence du savoir-faire artisanal allié à la solidité d'une gestion d'activité moderne. » déclare Jean-Pierre Galvez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ANALYSER – QUESTIONNER - ETABLIR : UN PLAN D'ACTIONS DEFINI SELON LES BESOINS DE CHAQUE ARTISAN

Selon les enjeux auxquels ils font face, les chefs d'entreprise n'auront pas le même rapport au digital. L'objectif des conseillers de la chambre consulaire est donc de définir la maturité numérique de chaque artisan pour lui proposer un accompagnement adapté selon les connaissances qu'il a déjà et selon les besoins qui lui sont propres. Diverses thématiques sont ainsi abordées au cours d'un entretien d'environ 2h30, intégralement pris en charge, permettant de dresser un portrait de l'activité digitale de l'artisan : visibilité en ligne, marketing digital, click and collect, ressources internes, sécurité et RGPD, etc.

A l'issue de ces échanges, l'artisan se voit proposer des immersions dans les domaines lui faisant défaut pour qu'il s'approprie les outils en profondeur (gestion de son propre site internet, création de contenu en ligne, community management, référencement...) : seul moyen de le rendre complètement autonome dans la gestion de ses activités numériques pour plus de sérénité face à une année 2021 encore opaque.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur a d'ores et déjà entamé sa campagne de diagnostics numériques qui courra jusqu'à mars 2021 et invite tous les artisans de la région qui souhaite en bénéficier à contacter les conseillers de la délégation la plus proche de chez eux au plus vite :

- **Délégation des Alpes-de-Haute-Provence** : 23 Allée des Fontainiers, 04000 DIGNE-LES-BAINS
04 92 30 90 95 - economie04@cmar-paca.fr
- **Délégation des Hautes-Alpes** : 37 Square Voltaire, 05000 GAP
04 92 51 06 89 - economie05@cmar-paca.fr
- **Délégation des Alpes-Maritimes** : 81 Avenue Léon Bérenger, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
04 93 14 16 14 - economie06@cmar-paca.fr
- **Délégation des Bouches-du-Rhône** : 5 Boulevard Pèbre, 13008 MARSEILLE
04 91 32 24 24 - economie13@cmar-paca.fr
- **Délégation du Var** : Avenue des Frères Lumière, 83160 LA VALETTE-DU-VAR
04 94 61 99 29 - economie83@cmar-paca.fr
- **Délégation de Vaucluse** : 35 Rue Joseph Vernet, 84000 AVIGNON
04 90 80 65 65 - economie84@cmar-paca.fr

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 34 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr